



Audience du 18 octobre 2013 avec le nouveau DDFIP

Dans le cadre de sa prise de fonction, le nouveau directeur départemental des Finances publiques, Monsieur Dominique Lamiot, a reçu à sa demande une délégation CGT. Monsieur Lamiot était accompagné de Monsieur Gautier, directeur du pôle transverse.

La délégation CGT a abordé les points suivants :

Situation dans les services

La CGT a alerté le directeur sur la situation critique que connaissent les services qui sont véritablement au bord de la rupture. Le nombre de collègues en grande difficulté est en augmentation sensible ; il ne s'agit plus de cas isolés mais des effets cumulés des suppressions d'emplois, des restructurations incessantes et d'un management par le stress centré sur les indicateurs. A cela s'ajoute l'individualisation dans la gestion des personnels, source d'inégalités et d'injustices. La CGT a demandé au directeur de prendre la mesure de cette situation et d'abaisser les exigences en matière de management, de recours aux indicateurs et d'appréciation des résultats.

La délégation a évoqué les difficultés rencontrées par les services d'accueil et demandé à la direction de dégager les moyens nécessaires et de permettre un étalement plus important des modalités de règlement.

Le directeur n'a pas contesté cette présentation. Toutefois il a exprimé son désaccord avec les termes de management par le stress ajoutant qu'il n'y avait pas de volonté en ce sens et qu'il n'était pas exclu de réduire encore le nombre d'indicateurs.

Au sujet de l'accueil, il a reconnu que la campagne IR n'avait pas été facile en raison notamment du décalage de calendrier de sortie

des rôles et des difficultés d'acheminement des plis.

Il a admis le risque lié à l'inflation exponentielle des échanges de mails que nous avons soulevé et estimé que l'administration doit s'organiser afin d'éviter les dérives.

Toujours au sujet de l'accueil nous avons fait remarquer que les difficultés peuvent être aggravées sur certains sites par l'instauration d'un « accueil debout » qui voit les contribuables stationner debout de longs moments dans l'attente d'accéder à la banque d'accueil.

La direction va examiner la question.

Emplois

La CGT a expliqué que les services étaient « dos au mur » sous l'effet des plans précédents de suppressions d'emplois. Nous avons donc demandé l'arrêt de ces dernières et que le directeur intervienne auprès de la DG dans le cadre du plan emploi 2014 pour qu'il n'y ait aucune suppression dans les Hauts-de-Seine.

Le directeur s'est retranché derrière les décisions budgétaires prises ou à venir. Au titre de 2014 sont prévues 2564 suppressions d'emplois au Ministère dont 1988 à la DGFIP. Pour le 92, il estime que le taux élevé de « turn-over » du personnel et les charges importantes doivent être prises en compte dans la « répartition des efforts » demandés aux directions. Pour nous, aucune suppression d'emploi n'est acceptable.

Nous avons demandé en outre le relèvement des crédits de vacataires qui s'avèrent indispensables au vu de l'état actuel des services.

Budget

En réponse à notre interrogation, le directeur a assuré qu'il n'y aurait pas de rupture dans le

budget d'ici la fin de l'année. Nous avons souligné les risques que fait courir la recherche effrénée d'économies en matière d'affranchissement pour les procédures, tant en matière de contrôle, de contentieux ou de recouvrement. En outre la mise en place de seuils suivant les enjeux financiers pour l'envoi des recommandés, parfois différents selon les résidences, instaure une inégalité de traitement.

Le directeur a déclaré ne pas accepter que les procédures ne soient pas sécurisées.

Réformes de structures

Notre délégation a réitéré son opposition aux restructurations tous azimuts inscrites dans la démarche stratégique (concentrations en pôles, fusions de services, transferts des services de direction départementale en direction régionale). Le directeur a estimé pour sa part qu'il n'y avait pas une multiplicité de projets, que des restructurations (RH, Dépense et Paye) sont en cours, que le 92 était un département urbain dense bien desservi par les transports en commun mais que Chorus et Hélios étaient derrière nous et que l'on se dirigeait vers un « apaisement ».

Au vu des tableaux relatifs aux applications de la Démarche Stratégique mis en ligne sur Ulysse tout récemment, nous ne pouvons partager cette appréciation. Nous avons en particulier relevé l'installation prochaine dans les SIE, déjà surchargés, de bornes informatiques dans le cadre de la généralisation de la télédéclaration. Des agents seront réquisitionnés pour aider les redevables à utiliser ces outils mis à leur disposition. Cela crée une charge nouvelle pour des services déjà exsangues. En outre cela entraîne un important surcroît de travail pour la cellule micro-informatique de la DISI. Le directeur a estimé que ce dispositif n'aurait qu'un impact limité.

Nous avons demandé quelle serait l'incidence de la loi instituant les métropoles, tel le Grand Paris sur notre réseau.

Il a déclaré ne pas avoir de visibilité sur les conséquences de cette loi. Nous avons réaffirmé notre attachement à la préservation du réseau de proximité et notamment des

trésoreries mixtes. Le directeur a répondu que l'élément essentiel à ses yeux était le maintien d'une taille critique. Pour nous ce sont les suppressions d'emplois et le rattachement de la partie impôt au SIP qui affaiblissent ces structures et entraînent les difficultés.

Au sujet de la circulaire du DG aux comptables les incitant à dissuader les ordonnateurs d'une éventuelle réinternalisation de services (distribution de l'eau, par exemple) et de ses conséquences possibles dans le département, le directeur a déclaré qu'à sa connaissance les collectivités locales n'ont pas manifesté de demande en ce sens.

Démarche Stratégique

Nous avons mentionné l'objectif affiché dans le dernier relevé de décisions relatif à la démarche stratégique « d'adapter les évolutions potentielles dans chaque métier et les compétences nécessaires ». Le directeur n'y voit lui qu'une adaptation normale à l'évolution des métiers.

Pour nous il y a là une volonté de développer la mobilité en passant d'une fonction publique de carrière à une fonction publique d'emploi.

La Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences dont il est question est de triste réputation dans le secteur privé : c'est la recherche de toujours plus de flexibilité et de productivité pour permettre de nouvelles suppressions d'emplois.

Enfin le Directeur nous a informé qu'il présiderait lui-même le prochain CTL fixé au 15 novembre.

La CGT poursuivra son action pour faire remonter toutes les demandes et revendications des personnels et les faire aboutir

La délégation : Anne GIRAUDON, Philippe GEOFFRE, François RISACHER, Maximilien FAURE, Luc BENOIT.

POUR DEFENDRE VOS DROITS, ADHÉREZ A LA CGT !